

# Bénéfique, resp

par Yukiya Amano

**P**lus d'une vingtaine de pays, dont de nombreux pays en développement, pourraient mettre en service leur première centrale nucléaire dans les vingt prochaines années. C'est une raison de se réjouir. L'électronucléaire peut apporter une contribution majeure au développement économique et aider à atténuer le changement climatique. Son utilisation ne devrait pas être la seule prérogative des riches.

Mais lancer un programme électronucléaire est une entreprise très complexe. Une coopération internationale toujours plus étroite sera nécessaire pour qu'elle soit conduite correctement. À mesure que le recours à l'électronucléaire s'étend, les fournisseurs de technologie ont une responsabilité particulière qui va bien au-delà de la remise de la centrale nucléaire. Ils doivent rester des partenaires fiables de l'exploitant tout au long de la durée de vie des centrales.

Les nouveaux clients, pour leur part, ont pour responsabilité de mettre en place l'infrastructure et d'appliquer les normes de sûreté et de sécurité les plus strictes, de créer un cadre juridique solide et d'établir un dispositif de réglementation indépendant. Ils doivent être conscients qu'ils prennent une responsabilité qui s'étend sur des centaines d'années à venir, si l'on tient compte du stockage définitif des déchets nucléaires.

L'électronucléaire est une technologie arrivée à maturité. Sa performance et son économie se sont améliorées au cours des vingt dernières années, et son bilan de sûreté et de sécurité considérablement renforcé à la suite de la catastrophe de Tchernobyl ajoute à son attrait.

Décider de lancer un programme électronucléaire est un choix national souverain. Pour les pays qui s'intéressent à l'électronucléaire, l'AIEA fournit une assistance à tous les stades du processus. Elle a élaboré des concepts de base pour faire en sorte que le nucléaire soit utilisé de manière bénéfique, responsable et durable.

*Bénéfique*, cela signifie que l'énergie nucléaire doit être d'un bon rapport coût-efficacité et fiable, et qu'elle comporte des avantages évidents, comme la réduction des émissions de carbone.

*Responsable*, cela signifie que les pays doivent observer les normes de sûreté et de sécurité les plus strictes et accepter les garanties de l'AIEA de façon que l'Agence puisse vérifier que les matières nucléaires sont utilisées exclusivement à des fins pacifiques. Tous les pays ayant un programme électronucléaire devraient adhérer à la Convention sur la sûreté nucléaire et à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs. Tous les pays sont encouragés à conclure un protocole additionnel à leur accord de garanties avec l'AIEA, qui accroît la transparence en donnant davantage de pouvoirs aux inspecteurs de l'Agence.

*Durable*, cela signifie que l'énergie nucléaire doit être disponible de manière prévisible pendant de nombreuses décennies pour justifier les coûts énormes de la construction de réacteurs nucléaires de puissance, et sans porter atteinte à l'environnement.

Durable, cela signifie aussi que les pays qui envisagent de recourir à l'électronucléaire peuvent compter pouvoir s'approvisionner en combustible nucléaire. En 2009, le Conseil des gouverneurs de l'AIEA a approuvé une proposition russe tendant à créer une réserve d'uranium que le Directeur général pourrait mettre à la disposition d'un pays dont l'approvisionnement viendrait à être interrompu pour des raisons autres que commerciales.

## Le rôle de l'AIEA

L'AIEA joue un rôle clé en faisant en sorte que les avantages de l'électronucléaire soient partagés avec les pays intéressés. Dans ce cadre, elle veille particulièrement à ce que soient respectées des normes strictes de sûreté et de sécurité et appliquées les garanties pour vérifier que toutes les activités nucléaires des États Membres sont exclusivement pacifiques.

L'AIEA joue ce rôle dans plusieurs domaines clés de son activité.

D'abord, elle donne des orientations pratiques aux pays qui cherchent à savoir si l'électronucléaire leur conviendrait. Deux documents clés de l'Agence

# Responsible, durable

**L'AIEA est bien placée pour aider les pays qui lancent un programme électronucléaire à le faire de façon raisonnée, profitable, sûre et sécurisée.**

annoncent, clairement et simplement, tout ce qu'ils doivent faire.

Le premier s'intitule *Considérations sur le lancement d'un programme électronucléaire*. Il présente toutes les questions que les décideurs doivent prendre en compte pour s'assurer que l'énergie nucléaire est utilisée de manière bénéfique, responsable et durable.

Le deuxième s'intitule *Étapes du développement d'une infrastructure nationale pour l'électronucléaire*. Il définit systématiquement toutes les étapes à suivre par un pays pour la mise en place de l'infrastructure pour l'électronucléaire. Elles concernent le cadre législatif et réglementaire, l'ingénierie, les aspects financiers et environnementaux, la sûreté et la sécurité, ainsi que le régime des garanties. Ces étapes sont censées aider les pays à progresser et non pas constituer des obstacles.

Notre deuxième rôle est celui d'*observateur*. À la demande d'un État Membre, nous constituons des équipes d'experts pour procéder à des examens détaillés de, par exemple, la sûreté d'exploitation des installations nucléaires, l'efficacité du système de réglementation ou l'état général de préparation pour l'introduction de l'électronucléaire. Ce mécanisme d'examen par des pairs — par lequel des experts partagent des informations et des données d'expérience avec d'autres experts — est d'une immense utilité. Il contribue à accroître la transparence pour le bénéfice de tous.

L'AIEA propose des activités de formation très variées aux États Membres. Par exemple, nous organisons des formations techniques hautement spécialisées pour les ingénieurs et scientifiques nucléaires. À Montpellier, nous participons à l'organisation de cours en droit nucléaire. Cette formation aide les pays à se doter de leur propre expertise pour qu'ils puissent prendre des décisions en connaissance de cause et qu'ils soient prêts à traiter avec les vendeurs, les consultants, les associations professionnelles et d'autres gouvernements.

L'AIEA joue un rôle actif en contribuant au progrès technologique. Un bon exemple en est le Projet international sur les réacteurs nucléaires et les cycles du combustible nucléaire innovants (INPRO). En technologie



nucléaire, l'innovation continue est essentielle. Les réacteurs à neutrons rapides, par exemple, permettent de porter la durée d'exploitation des ressources d'uranium de plusieurs centaines d'années à plusieurs milliers d'années, de baisser les coûts et de réduire les déchets nucléaires.

## Conclusion

Permettez-moi de redire que notre objectif commun est d'aider les pays qui lancent un programme électronucléaire à le faire de façon raisonnée, profitable, sûre et sécurisée. Je ne doute pas que cette conférence contribuera à améliorer la coordination et à atteindre l'objectif statutaire de l'AIEA qui est « *de hâter et d'accroître la contribution de l'énergie atomique à la paix, la santé et la prospérité dans le monde entier.* »

Le Directeur général de l'AIEA, Yukiya Amano, s'adressant à la Conférence internationale sur l'accès au nucléaire civil tenue à Paris le 8 mars 2010. (Photo : AEN)

---

Yukiya Amano est le directeur général de l'AIEA. Cet article est basé sur une déclaration publique qu'il a faite en mars 2010 lors de la Conférence internationale sur l'accès au nucléaire civil, tenue à Paris (France) et organisée par l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'Organisation de coopération et de développement économiques et par le gouvernement français.